

Un concentré de question tournant autour de l'orientation

Par **Sismic**, le **13/09/2017** à **20:31**

Bonsoir,

Est-il utile de faire des micro stages d'observations en L2/L3 ? Sachant que ça ne serait que l'observation et qu'ils ne sont même pas intégré à la licence.

Vaut-il en faire pendant ses vacances et sacrifier une semaine de salaire de 35h ?

Enfin, pour les masters, le faire en alternance est-il courant ? Ou est ce encore marginal ?

Merci.

Par **Xdrv**, le **13/09/2017** à **23:47**

Bonjour, pour les stages tout est bon à prendre, meme et surtout d'observation !
Pour ce qui est du master en alternance je n'en ai aucune idée ..

Par **Nemo1799**, le **13/09/2017** à **23:54**

Bonsoir Sismic,

Dans ma faculté, il y a un master de Droit des affaires très prisé et reconnu, et qui est construit spécialement pour permettre une alternance. Les étudiants qui en sortent ont un énorme atout sur leur CV ! Si cela te tente, n'hésite surtout pas !

Par **Yn**, le **14/09/2017** à **10:24**

[citation]Dans ma faculté, il y a un master de Droit des affaires très prisé et reconnu, et qui est construit spécialement pour permettre une alternance.[/citation]

Quel est ce M2 ?

Pour les autres questions :

1/ Oui, les stages découvertes sont importants. Tu découvres le vrai monde du droit, son rythme, son ambiance, etc. C'est très utile car les étudiants construisent beaucoup de fausses représentations sur X et Y professions du droit. Le stage permet de recadrer tout ça.

De plus, les stages montrent que tu t'intéresses au droit en dehors du temps universitaire. Autrement dit, dans le CV pour le M2, c'est important et montre une certaine motivation.

2/ Pour l'alternance, je suis mitigé. Parmi tous les excellents M2 que je connais, ils sont tous à temps complet (il y a parfois des stages obligatoires, mais c'est à la fin). La logique est simple : les connaissances sont tellement nombreuses qu'il n'y a pas de place pour autre chose, et ce afin d'acquérir le bagage juridique nécessaire. L'alternance se fait après (pendant l'école d'avocat, une fois le M2 obtenu pour les notaires, etc., mais c'est souvent un "quasi-temps complet" en réalité).

Surtout, là où je suis sceptique, c'est sur le niveau post-M1. Croire que l'on est capable de traiter des dossiers après un M1 est totalement illusoire. Les connaissances restent basiques et sont largement insuffisantes.

Par **Nemo1799**, le **14/09/2017** à **11:52**

Yn,

Il s'agit du M2 Juriste d'affaires international

Par **Sismic**, le **14/09/2017** à **22:32**

Bonsoir,

Merci pour vos réponses, je prend note pour les stages.

Je vois, pour le master l'alternance serait difficile vis à vis de la quantité de chose à maîtriser.

Vous soulevez là du coup une autre interrogation, vous nous dites qu'en M1/M2 on a pas le niveau pour bosser réellement (en entreprise/cabinet).

Alors pourquoi le CRFPA est-il accessible dès le M1 et qu'il est conseillé par plusieurs professeurs de ne pas "perdre son temps" à faire un M2 si l'on veut devenir avocat.

Une personne ayant juste un M1, a-t-il réellement les compétences nécessaires pour réussir dans l'école d'avocat ?

Par **Nemo1799**, le **15/09/2017** à **00:14**

[citation]Une personne ayant juste un M1, a-t-il réellement les compétences nécessaires pour

réussir dans l'école d'avocat ?[/citation]

Même avec le CRFPA, si vous trouvez une place dans un cabinet, vous travaillerez vos premiers dossiers avec des avocats expérimentés. Effectivement, en M1 on a quelques connaissances, mais la pratique ne s'acquiert... qu'en pratiquant.

Par Yn, le 15/09/2017 à 10:28

[citation]Alors pourquoi le CRFPA est-il accessible dès le M1 et qu'il est conseillé par plusieurs professeurs de ne pas "perdre son temps" à faire un M2 si l'on veut devenir avocat. [/citation]
Pour faire simple : non, on ne peut pas soutenir ça.

Pour préciser ma pensée : le terme d'avocat désigne une profession, mais des réalités très différentes. Déjà, selon la spécialité choisie (droit des affaires ou pénal, par ex.), le job est totalement différent.

Or, c'est justement le M2 qui fait un tri énorme entre ceux qui accéderont aux "meilleurs" postes et ceux qui vont beaucoup plus galérer. Tu as des M2 qui garantissent à 100% un travail, bien rémunéré, avec des perspectives, etc. Mais c'est loin d'être le cas pour la majorité, voilà pourquoi les places sont très chères dans les bons M2.

Partant, tu peux devenir avocat avec un M1, c'est totalement vrai. Mais tu n'auras aucune valeur sur le marché du travail. Comprends que le titre d'avocat est plus un moyen qu'une finalité : c'est un passage obligé si tu veux exercer, mais ce titre ne donne pas de travail.